



LIGUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT

Pour notre avenir et la reconnaissance de nos engagements.

Site Internet

SPV OU SPP, QU'AVEZ-VOUS A DIRE ?

Au bout d'une semaine, nous avons déjà dépassé le millier de connexions alors que l'information (bulletin N°9) n'avait pas circulé dans tous les centres. Actuellement, plusieurs sujets sont en ligne sur le forum et restent ouverts à la discussion.

Parmi ces sujets vous y retrouvez quelques éléments du projet de modifications des vacances SPV, le compte rendu de la CATSIS du 10 octobre dernier, un débat ouvert sur les collègues au double-statut et bien d'autres encore.

N'hésitez pas à vous inscrire pour participer aux discussions du forum.

Le site est accessible par l'adresse www.LDV33.fr

Pour ceux qui n'ont pas internet nous sommes joignables au 06 43 93 69 20.

Prochain CCDSPV

La date est fixée au 4 décembre 2008

A votre demande, vos élus pour ce comité poseront des questions sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Le suivi des dossiers en cours ;
- Le rappel des règles pour les recrutements et l'avancement puis la validation des dossiers en attente ;
- Un bilan des actions de la DDV (Délégation pour le Développement du Volontariat) à ce jour ;
- L'habillement notamment la dotation initiale ;
- Les gardes au centre ;
- Le règlement intérieur et le règlement opérationnel ;
- Le bilan de la réorganisation dans les groupements pour les SPV ;
- La formation ;
- L'emploi des SPV par rapport à leur grade et leur qualification ;
- L'utilisation des collègues au double-statut ;
- Les règles d'affectation et de remplacement des véhicules ;
- Les manœuvres mensuelles ;
- Le tableau des heures pour l'administratif, l'entretien du matériel et du bâtiment ;

Si vous avez d'autres questions, réflexions ou demandes, vous pouvez laisser un message ou appeler sur notre téléphone, en vous connectant sur le forum de la LDV33 (un sujet a été créé spécialement à cette occasion) ou en écrivant un e-mail (adresse : ldv33@free.fr). Vous pouvez également contacter l'un de nos représentants au sein de votre groupement (voir notre bulletin N°4). **A bientôt !**